

Rapport 2015

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

L'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes exige du maire qu'il fasse chaque année un rapport sur les finances de sa municipalité; cet exercice doit couvrir l'année en cours, celle qui l'a précédée et celle qui lui succédera.

Conformément à cette exigence, c'est avec plaisir, à titre de maire de la Ville de Macamic, que je vais vous décrire le tableau qu'une analyse approfondie de nos finances me permet de vous livrer.

Les sujets qui seront traités dans mon rapport sont les suivants :

- 1. L'analyse du bilan de l'année financière 2014;
- 2. La situation financière de la présente année au 30 septembre 2015;
- 3. Le dernier programme triennal d'immobilisations;
- 4. Les orientations de la municipalité pour l'année 2016;
- 5. La liste des contrats de plus de 25 000 \$;
- 6. Le traitement des élus pour l'année 2015.

1. L'analyse du bilan 2014

<u>REVENUS</u>	<u>Budget initial</u>	<u>2014 réalisé</u>
Taxes	2 050 080	2 048 209
Paiements tenant lieu de taxes	308 455	305 498
Autres recettes de sources locales	394 354	486 267
Transferts	464 906	452 710
Totaux :	3 217 795	3 292 684

<u>DÉPENSES</u>	<u>Budget initial</u>	<u>2014 réalisé</u>
Administration générale	675 922	644 962
Sécurité publique	282 465 281 734	
Transport	619 992	645 267
Hygiène du milieu	554 434 555 587	
Santé et bien-être	17 644	13 643
Aménagement, urbanisme et développement	91 732	135 412
Loisirs et culture	389 820 438 930	
Frais de financement	76 620 64 161	
Remboursement de la dette à long terme	344 580	371 006
Affectations	164 586 166 879	
Autres		(12 738)
Totaux :	3 217 795 \$	3 304 843 \$

L'analyse des chiffres ci-dessus nous démontre que les revenus ont été supérieurs aux prévisions initiales de 74 889 \$, que les dépenses ont été aussi supérieures d'un montant de 87 048 \$ par rapport à nos prévisions initiales, et ce, en rapport aux importants investissements réalisés en 2014 sur l'ensemble du territoire de notre municipalité, le tout ayant laissé un déficit budgétaire aux opérations de 12 159 \$ en 2014, mais en incluant l'ensemble de nos fonds, un surplus libre de 118 494 \$.

Comme vous pouvez le constater, le suivi rigoureux de nos finances publiques reflète fidèlement le portrait de la situation budgétaire au 31 décembre 2014, et ce, pour le mieux-être de la communauté.

À la lumière de mes premières observations, je constate que nos gestionnaires sont préoccupés et efficaces; ils s'assurent d'un suivi rigoureux des budgets mis à leur disposition. La gestion de l'ensemble des départements de la municipalité atteint les objectifs de votre conseil municipal.

Nos dévoués et compétents employés dans chacun leur domaine respectif sont soucieux d'offrir à notre collectivité des services de qualité, et ce, à longueur d'année.

2. La situation financière au 30 septembre 2015

Concernant les finances municipales au 30 septembre 2015, les revenus que nous avons encaissés après 9 mois d'opération sont de l'ordre de 2 953 040 \$ sur un montant prévu pour 12 mois de 3 345 194 \$ et les dépenses réalisées représentent la somme de 2 603 974 \$ sur des dépenses prévues pour l'année à 3 345 194 \$.

Nos contributions financières pour 2015 au 19 octobre 2015

Subvention couches lavables	100 \$
Comité du 100 ^e anniversaire de la municipalité :	
➔ Don 2015 pour festivités du 100 ^e	5 445
➔ Photo aérienne pour livre du 100 ^e	445
Comité jeunesse (local jeunesse)	1 138
C.R.S.B.P. (reconnaissance bénévoles bibliothèques)	215
Club Lions de Macamic :	
➔ Brigadière scolaire	1 000
➔ Journée sécurité à vélo	175
Centre de la petite enfance	50
Jardin communautaire	200
Comité des loisirs - secteur Colombourg :	
➔ Bye Bye 2014	600
École Dagenais - Pavillon Colombourg	50
Club de l'Amitié des handicapés	100
La Sarre Fleuriste (fleurs pour décès)	140
OPP de Macamic :	
➔ Dîner de Noël – Pavillon Tremblay	500
➔ Journée d'activités	500

3. Le dernier programme triennal d'immobilisations

Le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017 comporte des projets pour une somme de 1 099 512 \$ pour la réfection du réseau routier rural et urbain, la réfection de l'enveloppe du Centre Joachim-Tremblay et la rénovation à la salle de communautaire de Colombourg.

4. Les réalisations 2015 et les orientations de la municipalité pour 2016

Les réalisations prévues au programme triennal d'immobilisations s'inscrivent dans la continuité du développement de notre municipalité. L'investissement majeur de 2014 demeure certainement la construction de notre bibliothèque au coût de 1 155 711 \$.

Lors de la préparation du budget 2016, un nouveau programme triennal sera élaboré avec les membres du conseil municipal.



5.	La liste des contrats de plus de 25 000 \$
-----------	---

La Loi sur les cités et villes nous demande de faire l'énumération des contrats de plus de 25 000 \$ qu'a autorisés le conseil municipal au cours de l'année; en voici la liste en date du 19 octobre 2015 :

Hydro-Québec		134 978\$
MRC d'Abitibi-Ouest (quotes-parts et frais divers)		281 509
Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon (quotes-parts)		123 413
Régie intermunicipale de la gestion déchets de Roussillon		55 003
Ministère des Finances (Sûreté du Québec)		113 896
Univar (produits chimiques)		38 662
Équipements Conval Brunette (entretien de l'usine filtration)		29 489
Marcel Baril ltée :		29 911
- Calcium	21 069 \$	
- Travaux divers	8 842 \$	
Propane Nord-Ouest inc. (propane Centre récréatif)		25 906
Produits Suncor énergie (Dépanneur l'Express, diesel et essence)		25 596
Association du hockey mineur de La Sarre (contrat animateur en loisirs)		29 120
Lemieux Ryan & associés (assurance générale)		26 921
Paysages 5 saisons (contrat entretien pelouse et contour des bassins)		30 906

6.	Le traitement des élus pour 2015
-----------	---

La rémunération annuelle versée au maire est de 11 157,24 \$ et l'allocation de dépenses est de 5 578,62 \$; les conseillères et les conseillers reçoivent un salaire de 3 719,64 \$ et une allocation de dépenses de 1 859,82 \$.

Tous les membres qui participent à divers organismes et comités au nom de la Ville reçoivent un montant supplémentaire de 25 \$ pour leur déplacement et les dépenses que cela peut leur occasionner.

Conclusion

Au nom du conseil et en mon nom personnel, permettez-moi de souligner de façon particulière le travail réalisé par nos employés, et ce, malgré le remplacement de ressources d'expérience, l'équipe a su redoubler d'efforts afin de rencontrer notre calendrier de travail.

Merci également à tous nos bénévoles membres de comités pour votre implication sans réserve à faire cheminer tous les dossiers qui au final font de Macamic un endroit où la qualité de vivre s'améliore de façon constante.

Merci à tous nos conseillers et conseillères de piloter tous les dossiers qui vous ont été confiés de façon aussi professionnelle.

À tous nos nouveaux arrivants merci d'avoir choisi Macamic pour vous établir. Nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le maire,

Claude N. Morin